



PREMIERE RÉUNION DE LA COMMISSION D'ÉTUDES 1: GENÈVE, 10 - 12 SEPTEMBRE 1998  
PREMIERE RÉUNION DE LA COMMISSION D'ÉTUDES 2: GENÈVE, 7 - 9 SEPTEMBRE 1998

Question 9/2: Identifier les Questions des Commissions d'études des Secteurs de l'UIT-T et de l'UIT-R qui intéressent particulièrement les pays en développement et les tenir au courant de manière systématique, par le biais de rapports d'activités annuels, de l'état d'avancement de ces Questions afin de faciliter leur contribution aux travaux y relatifs et de tirer parti de leurs résultats en temps utile

### COMMISSION D'ÉTUDES 2

ORIGINE: COMMISSION D'ETUDES 1 DE L'UIT-R

TITRE: NOTE DE LIAISON AU BUREAU DE DÉVELOPPEMENT DES  
TÉLÉCOMMUNICATIONS ET À LA COMMISSION D'ÉTUDES 2 DE L'UIT-D

La question suivante est portée à l'attention de la Commission d'études 2 de l'UIT.

Titre	No. du Rec.	À l'attention de
Contrôle de la couverture radioélectrique des réseaux mobiles terrestres pour vérifier la conformité avec un accord de licence	215/1	- Commission d'études 8 de l'UIT-R - Commission d'études 2 de l'UIT-D

QUESTION UIT-R 215/1\*

**CONTRÔLE DE LA COUVERTURE RADIOÉLECTRIQUE DES RÉSEAUX MOBILES  
TERRESTRES POUR VÉRIFIER LA CONFORMITÉ AVEC  
UN ACCORD DE LICENCE**

(1997)

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

*considérant*

- a) que le nombre de réseaux mobiles utilisant des types de modulation et des techniques d'accès différents (accès multiple par répartition en code (AMDC), accès multiple par répartition dans le temps (AMRT), accès multiple par répartition en fréquence (ARMF) augmente dans le monde entier;
- b) que, pour des raisons d'efficacité de l'utilisation du spectre, certaines administrations peuvent spécifier dans leurs conditions de licence que les réseaux doivent satisfaire à certaines exigences telles que les suivantes:
  - couverture géographique;
  - valeurs minimales d'intensité de champ pour les différents types de terminal mobile (intégré, portatif, de poche);
  - puissance minimale nécessaire (spécifique au système);
  - valeurs maximales de taux d'erreur binaire (TEB);
  - réponse impulsionnelle des canaux;
  - rapport porteuse/brouillage (C/I);
- c) que ces administrations souhaitent peut-être vérifier la conformité avec les conditions de licence;
- d) que certains outils de simulation permettant de déterminer la couverture radioélectrique ont déjà été mis au point,

*notant*

- a) l'opportunité de mettre à profit des outils de planification et de simulation du champ pour prévoir la couverture radioélectrique;
- b) les travaux de la Commission d'études 8 des radiocommunications relatifs à la Question UIT-R 5/8 "Mise en oeuvre d'équipements télégraphiques à impression directe dans le service mobile maritime",

*décide* de mettre à l'étude la Question suivante

**1** Quels sont les paramètres techniques qui sont susceptibles d'influencer la couverture radioélectrique des réseaux mobiles et qui pourraient, dans ces conditions, être définis dans un accord de licence?

---

\* Cette Question doit être portée à l'attention de la Commission d'études 8 des radiocommunications et de la Commission d'études 2 du développement des télécommunications.

**2** Quel jeu commun de paramètres techniques pourrait-on utiliser pour déterminer la couverture radioélectrique indépendamment de la technique adoptée?

**3** Comment peut-on mesurer la couverture radioélectrique d'une manière simple, rentable et généralisable?

*décide en outre*

**1** que les résultats de ces études devront être consignés dans une ou plusieurs Recommandation(s);

**2** que ces études devraient être achevées en l'an 2000 au plus tard.

---